

# ENSEMBLE A PANTIN

BULLETIN MUNICIPAL - JANVIER 1983

A PANTIN, MÊME LES COW-BOYS  
S'ARRÊTENT AUX FEUX ROUGES

LA CAMPAGNE SÉCURITÉ EST LANCÉE

A Pantin, nous respectons les lois pour la sécurité de tous.  
Jacques Isabet, Maire de Pantin

## En direct avec les élus :

- Vous avez des idées, faites-les connaître (pages 2 et 3)

## Charte :

- Les jeunes répondent (pages 4 et 5)

## Campagne Sécurité :

- Appel au civisme (pages 6 et 7)

## Sports :

- Les sportifs inaugurent (page 8)

## Préparation des Assises Nationales

- La parole est aux retraités (page 12)

Vous avez des idées. Faites-les connaître, soit en vous libérant pour assister aux conseils municipaux, soit en écrivant ou en téléphonant en mairie (843.61.66 poste 1103) pour suggérer, proposer, informer, voire critiquer, protester... Votre opinion à tous est importante et peut déboucher sur des solutions nouvelles. En tout cas, elle est à la base de la concertation collective nécessaire pour entreprendre. La Municipalité a édité et distribué à tous les Pantinois, au mois de décembre, une brochure intitulée : «VIVRE BIEN ENSEMBLE A PANTIN : Bilan et perspectives». Cette brochure est le rapport présenté par Monsieur Jacques ISABET, Maire de Pantin, à la réunion du Conseil Municipal du 2 décembre 1982, réunion consacrée au bilan et aux perspectives de l'action municipale. Son but est de donner lieu à un débat ouvert avec les Pantinois. Tout au long de la brochure, la parole est donnée aux Pantinois, on lit : «C'est votre affaire. Qu'en pensez-vous ? Dites vos critiques, vos opinions, vos propositions...». Déjà de nombreux appels téléphoniques et lettres sont arrivés en Mairie ouvrant le débat.

C'est dans ce même esprit que de nombreuses associations se sont rendues jeudi 13 janvier en mairie pour débattre à bâtons rompus de tout ce qui a été fait en 6 ans de gestion municipale — du positif comme du contestable — et pour envisager les perspectives futures. Ensemble.

### L'avenir des jeunes

Les questions qui sont venues avec force concernent, bien sûr, l'avenir des jeunes, qu'il soit question des débouchés, de leurs loisirs, de la Charte des jeunes, de l'I.M.E.P.P. (voir nos pages 4 et 5) qui apporte désormais une solide formation professionnelle, mais aussi — et l'un et l'autre sont liés — de l'emploi avec les questions urgentes posées par les conflits de la Manufacture des Tabacs et de Motobécane.

### Le logement

Beaucoup d'appels, de nombreuses demandes ont trait au logement. Souvent des personnes qui vivent dans des conditions insalubres, des logements trop petits (par exemple à six dans un studio), ou logements gérés par des cabinets immobiliers à des prix exorbitants, insupportables.

Au total, ils sont plus de 2.000 demandeurs et le chiffre augmente tous les jours. C'est pourquoi, le logement est une grande préoccupation du Conseil Municipal et du Conseil d'Administration de l'Office H.L.M. et qu'ils s'emploient à travailler à sa solution.

Ces dernières années, des efforts importants ont été faits et continueront à être faits dans le sens du logement social. De nombreuses constructions se sont développées et depuis 1977, l'O.P.H.L.M. de Pantin a réalisé 632 logements. De plus, il faut mettre à son actif depuis 1978, date à laquelle le Maire

Jacques ISABET est devenu Président de l'O.P.H.L.M., d'importants travaux de rénovation, de modernisation, de mise aux normes. Il faut bien sûr mesurer aussi tous les travaux d'entretien réalisés dans toutes les cités de l'Office. Actuellement, l'O.P.H.L.M. a 331 logements en cours de construction et ses perspectives sont de 1.047

Ce qui se passe dans votre ville, c'est votre affaire au premier chef, non ? De l'emploi au logement, en passant par la voirie, le sport, l'état des rues, la sécurité, vous vous sentez concernés ! Vous payez des impôts, peut-être même une taxe professionnelle, vous avez le droit de savoir comment la ville utilise votre argent et donner votre mot sur tout. Pendant longtemps, les décisions se prenaient dans les salons feutrés et tout était secret de gestion. Cette ère-là est finie. Aujourd'hui, les individus, les associations sportives, culturelles, à but revendicatif ou non, syndicales et autres rencontrent de la part de la Municipalité toutes les conditions de leur développement et de leur information.



M. le Maire et M. Vésine, directeur général des Services Techniques de la ville de Pantin, lors d'une réunion avec les locataires de l'O.P.H.L.M. (Courtillières). On remarquera sur la photo le nouveau système d'isolation et d'étanchéité.

logements. Perspectives ambitieuses mais à la hauteur des besoins de la ville.

La Municipalité et l'Office travaillent aussi activement pour réhabiliter les logements et les quartiers anciens à plusieurs endroits de la ville. Par exemple, une étude est en cours aux Quatre-Chemins sur l'état des constructions et des logements. Démonstration a été faite au 40, rue Magenta, qu'un immeuble sans confort (W.C. sur le palier, pas de salles de bains) pouvait devenir un immeuble tout à fait confortable.

Mais bien sûr, qui parle construction, réhabilitation, doit aussi parler finances. Pour la mise en œuvre d'une véritable politique sociale du logement, il faut que la réforme de 1978 (A.P.L.) soit abrogée et qu'on revienne à une aide à la pierre qui permet des loyers réellement sociaux, avec pour les Offices des prêts à long terme et à faible taux d'intérêt. Il faut que les banques et tous les organismes prêteurs, nationalisés ou publics consentent maintenant ces prêts aux Offices.

Voilà le cadre dans lequel le Conseil Municipal a décidé de se battre pour mener toujours mieux une politique du logement social, adaptée aux besoins de notre ville.

### Bientôt, un foyer soleil

A l'occasion de la réunion du jeudi 19 décembre, et en réponse à une question sur le maintien à domicile, des personnes âgées, le maire a exposé quelques projets : bien sûr, les 40 aideménages et l'ouvrage à domicile



Le chantier de l'école Henri Wallon avance...

sont très utiles, mais c'est un peu l'isolation et le service médical peut laisser à désirer. Aussi, outre les 2 Maisons de Retraite déjà existantes ainsi que l'annexe moderne, il est envisagé de reconstruire le centre de santé Cornet, à l'étroit pour le moment, en faisant un Centre de prévention régional auquel s'ajouteraient quelques 150 logements ainsi qu'un «foyer soleil», c'est-à-dire une sorte de résidence où les personnes âgées disposent de leur propre appartement mais tout en étant liées à leur quartier et en disposant, à proximité, des structures qui leur

permettront d'être aidées au niveau des soins et des repas. Le délai de réalisation devrait intervenir dans les 3 ans...

Jacques DROUIN, au nom de l'A.P.A.J.H. a fait remarquer tout ce qui avait été fait en faveur des personnes handicapées, mais aussi des mères de famille et des personnes âgées : abaissement des trottoirs, cours de natation spéciaux le samedi de 10h à 11h à la piscine, éclairages spéciaux à la bibliothèque pour les mal-voyants, sans parler de l'appareil élévateur fourni à l'école de Plein-Air...

A noter également que, dans

permettront d'être aidées au niveau des soins et des repas. Le délai de réalisation devrait intervenir dans les 3 ans...

Jacques DROUIN, au nom de l'A.P.A.J.H. a fait remarquer tout ce qui avait été fait en faveur des personnes handicapées, mais aussi des mères de famille et des personnes âgées : abaissement des trottoirs, cours de natation spéciaux le samedi de 10h à 11h à la piscine, éclairages spéciaux à la bibliothèque pour les mal-voyants, sans parler de l'appareil élévateur fourni à l'école de Plein-Air...

A noter également que, dans

permettront d'être aidées au niveau des soins et des repas. Le délai de réalisation devrait intervenir dans les 3 ans...

Jacques DROUIN, au nom de l'A.P.A.J.H. a fait remarquer tout ce qui avait été fait en faveur des personnes handicapées, mais aussi des mères de famille et des personnes âgées : abaissement des trottoirs, cours de natation spéciaux le samedi de 10h à 11h à la piscine, éclairages spéciaux à la bibliothèque pour les mal-voyants, sans parler de l'appareil élévateur fourni à l'école de Plein-Air...

A noter également que, dans

permettront d'être aidées au niveau des soins et des repas. Le délai de réalisation devrait intervenir dans les 3 ans...

Jacques DROUIN, au nom de l'A.P.A.J.H. a fait remarquer tout ce qui avait été fait en faveur des personnes handicapées, mais aussi des mères de famille et des personnes âgées : abaissement des trottoirs, cours de natation spéciaux le samedi de 10h à 11h à la piscine, éclairages spéciaux à la bibliothèque pour les mal-voyants, sans parler de l'appareil élévateur fourni à l'école de Plein-Air...

A noter également que, dans



Un nouvel engin a été acquis pour le nettoyage des trottoirs. Sur la photo celui, similaire, de la ville d'Asnières, venu à Pantin faire une démonstration.

### Problèmes de circulation

Des problèmes plus terribles, mais à combien importants dans la vie quotidienne, ont été soulevés.

Face à ces questions, les élus ont suscité des réunions des associations pour qu'on leur fasse des suggestions : parmi-  
tires ou pas ? enlèvement des vo-

### Problèmes de circulation

Des problèmes plus terribles, mais à combien importants dans la vie quotidienne, ont été soulevés.

Face à ces questions, les élus ont suscité des réunions des associations pour qu'on leur fasse des suggestions : parmi-  
tires ou pas ? enlèvement des vo-

le souci d'étendre les services rendus à la population, de nouveaux horaires ont été mis en place depuis janvier. C'est ainsi par exemple que la mairie n'est plus fermée qu'entre 12h30 et 13h30 au lieu de 14h et que le jeudi, il y a nocturne, c'est-à-dire qu'elle reste ouverte jusqu'à 19h... Ces horaires sont d'ailleurs valables pour d'autres services publics... et la population est appelée à se prononcer pour savoir si ces nouvelles dispositions lui conviennent...

mais réunions, un début d'ilotage (1 agent certains jours et des patrouilles de C.R.S. à certaines heures) a été mis en place. Mais la chose ne devrait pouvoir se faire définitivement qu'à la fin du premier semestre 1983.

### Les projets sportifs

Question sport, on sait que 5.500 pantinois ont une pratique sportive et que 1.600 enfants fré-

quent les vieux téléviseurs, de cuisinières hors d'état de marche, de matelas ou autres objets insolites, sans parler des déchets canins sur les trottoirs. La Municipalité a pris des dispositions pour qu'une benne spéciale de la voirie, après avoir dressé un état quotidien des rues, se charge du débarras de ces objets encombrants. De même, un engin spécial nommé «potence» va entreprendre de laver à grande eau, chaussées et trottoirs plusieurs

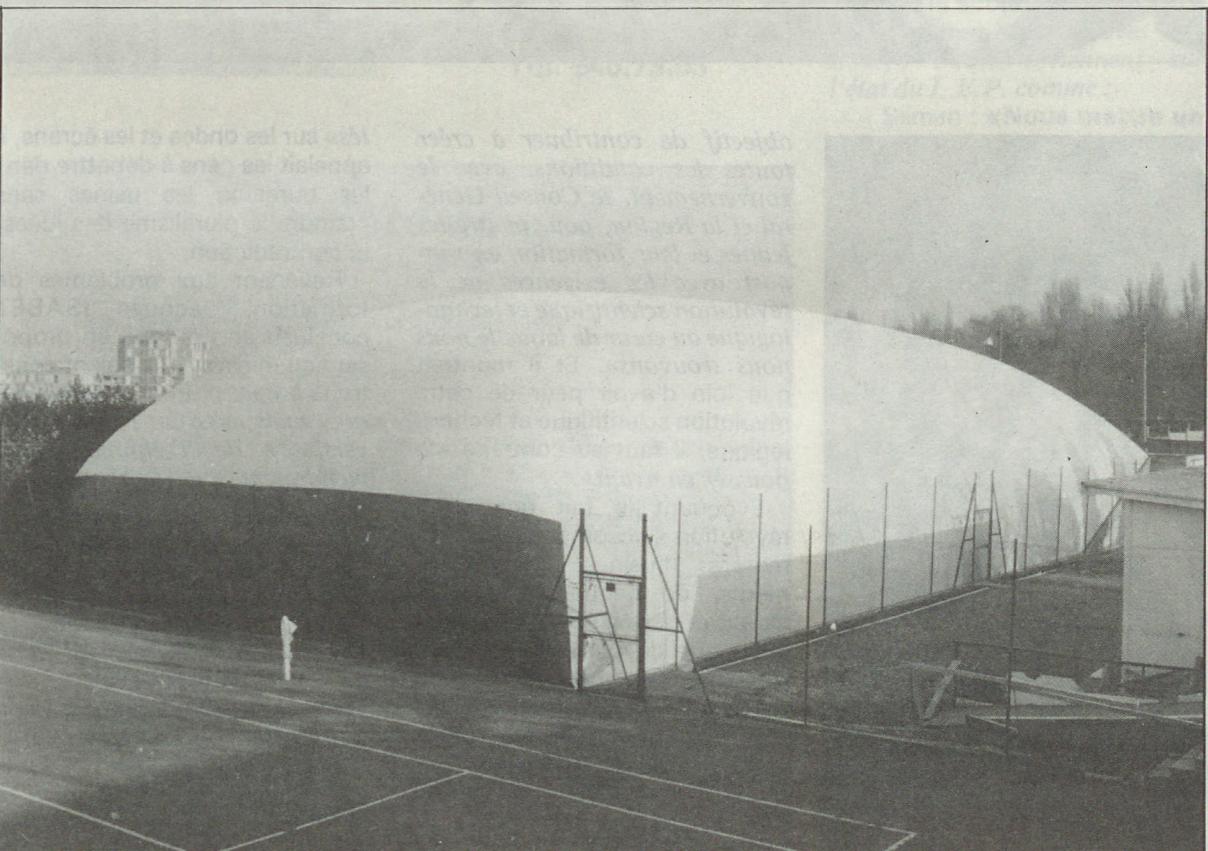
mais réunions, un début d'ilotage (1 agent certains jours et des patrouilles de C.R.S. à certaines heures) a été mis en place. Mais la chose ne devrait pouvoir se faire définitivement qu'à la fin du premier semestre 1983.

### Les projets sportifs

Question sport, on sait que

mais réunions, un début d'ilotage (1 agent certains jours et des patrouilles de C.R.S. à certaines heures) a été mis en place. Mais la chose ne devrait pouvoir se faire définitivement qu'à la fin du premier semestre 1983.

mais réunions, un début d'ilotage (1 agent certains jours et des patrouilles de C.R.S. à certaines heures) a été mis en place. Mais la chose ne devrait pouvoir se faire définitivement qu'à la fin du premier semestre 1983.



La couverture du court central de tennis de Charles Auray est pratiquement terminée.

quent l'École Municipale des Sports. C'est bien. Mais c'est énorme. Beaucoup a déjà été fait (parcours naturel de santé, piste cyclable, salle d'haltérophilie, cours de tennis, éclairage du stade Charles Auray). Pourtant, toutes les installations sont déjà saturées. A court terme, il est donc prévu de construire le gymnase Horizons aux Limites, de finir la 2<sup>e</sup> tranche du stade Charles Auray, de la piscine, et de terminer la couverture du court central du stade Charles Auray, la construction d'un autre au stade Marcel Cerdan (ce qui aurait l'avantage de décen-

traliser). Il est question aussi de s'occuper du tir à l'arc, du terrain Léo Lagrange, d'aménager la salle Marcel Cachin.

A plus long terme, sont envisagés un complexe sportif à Charles Auray, une extension du stade Marcel Cerdan, l'aménagement du terrain Diderot et, aux Courtillères, la construction de 2 courts de tennis ainsi que de la fameuse piscine dont on ne sait toujours pas qui de Bobigny ou de Pantin la construira...

1977 - 1983... 1989



Tout au long des six années qui viennent de s'écouler, vous avez reçu ce bulletin qui vous informe régulièrement sur la vie municipale et locale.

Ce 1<sup>er</sup> numéro de 1983 est un peu particulier : c'est le dernier du mandat et, en même temps, il ouvre, ou plutôt, il relance la discussion sur le bilan et les perspectives de l'action municipale.

Il est donc tout naturellement tourné vers l'avenir.

Jacques ISABET  
maire de Pantin  
conseiller général

Vous avez des idées, faites-les connaître...

ÉDITORIAL

Vous avez des idées. Faites-les connaître, soit en vous libérant pour assister aux conseils municipaux, soit en écrivant ou en téléphonant en mairie (843.61.66 poste 1103) pour suggérer, proposer, informer, voire critiquer, protester... Votre opinion à tous est importante et peut déboucher sur des solutions nouvelles. En tout cas, elle est à la base de la concertation collective nécessaire pour entreprendre. La Municipalité a édité et distribué à tous les Pantinois, au mois de décembre, une brochure intitulée : «VIVRE BIEN ENSEMBLE A PANTIN : Bilan et perspectives». Cette brochure est le rapport présenté par Monsieur Jacques ISABET, Maire de Pantin, à la réunion du Conseil Municipal du 2 décembre 1982, réunion consacrée au bilan et aux perspectives de l'action municipale. Son but est de donner lieu à un débat ouvert avec les Pantinois. Tout au long de la brochure, la parole est donnée aux Pantinois, on lit : «C'est votre affaire. Qu'en pensez-vous ? Dites vos critiques, vos opinions, vos propositions...». Déjà de nombreux appels téléphoniques et lettres sont arrivés en Mairie ouvrant le débat.

C'est dans ce même esprit que de nombreuses associations se sont rendues jeudi 13 janvier en mairie pour débattre à bâtons rompus de tout ce qui a été fait en 6 ans de gestion municipale — du positif comme du contestable — et pour envisager les perspectives futures. Ensemble.

## L'avenir des jeunes

Les questions qui sont venues avec force concernent, bien sûr, l'avenir des jeunes, qu'il soit question des débouchés, de leurs loisirs, de la Charte des jeunes, de l'I.M.E.P.P. (voir nos pages 4 et 5) qui apporte désormais une solide formation professionnelle, mais aussi — et l'un et l'autre sont liés — de l'emploi avec les questions urgentes posées par les conflits de la Manufacture des Tabacs et de Motobécane.

## Le logement

Beaucoup d'appels, de nombreuses demandes ont trait au logement. Souvent des personnes qui vivent dans des conditions insalubres, des logements trop petits (par exemple à six dans un studio), ou logements gérés par des cabinets immobiliers à des prix exorbitants, insupportables.

Au total, ils sont plus de 2.000 demandeurs et le chiffre augmente tous les jours. C'est pourquoi, le logement est une grande préoccupation du Conseil Municipal et du Conseil d'Administration de l'Office H.L.M. et qu'ils s'emploient à travailler à sa solution. Ces dernières années, des efforts importants ont été faits et continueront à être faits dans le sens du logement social. De nombreuses constructions se sont développées et depuis 1977, l'O.P.H.L.M. de Pantin a réalisé 632 logements. De plus, il faut mettre à son actif depuis 1978, date à laquelle le Maire

Jacques ISABET est devenu Président de l'O.P.H.L.M., d'importants travaux de rénovation, de modernisation, de mise aux normes. Il faut bien sûr mesurer aussi tous les travaux d'entretien réalisés dans toutes les cités de l'Office. Actuellement, l'O.P.H.L.M. a 331 logements en cours de construction et ses perspectives sont de 1.047

Ce qui se passe dans votre ville, c'est votre affaire au premier chef, non ? De l'emploi au logement, en passant par la voirie, le sport, l'état des rues, la sécurité, vous vous sentez concernés ! Vous payez des impôts, peut-être même une taxe professionnelle, vous avez le droit de savoir comment la ville utilise votre argent et donner votre mot sur tout. Pendant longtemps, les décisions se prenaient dans les salons feutrés et tout était secret de gestion. Cette ère-là est finie. Aujourd'hui, les individus, les associations sportives, culturelles, à but revendicatif ou non, syndicales et autres rencontrent de la part de la Municipalité toutes les conditions de leur développement et de leur information.



M. le Maire et M. Vésine, directeur général des Services Techniques de la ville de Pantin, lors d'une réunion avec les locataires de l'O.P.H.L.M. (Courtillères). On remarquera sur la photo le nouveau système d'isolation et d'étanchéité.

logements. Perspectives ambitieuses mais à la hauteur des besoins de la ville.

La Municipalité et l'Office travaillent aussi activement pour réhabiliter les logements et les quartiers anciens à plusieurs endroits de la ville. Par exemple, une étude est en cours aux Quatre-Chemins sur l'état des constructions et des logements. Démonstration a été faite au 40, rue Magenta, qu'un immeuble sans confort (W.C. sur le palier, pas de salles de bains) pouvait devenir un immeuble tout à fait confortable.

Mais bien sûr, qui parle construction, réhabilitation, doit aussi parler finances. Pour la mise en œuvre d'une véritable politique sociale du logement, il faut que la réforme de 1978 (A.P.L.) soit abrogée et qu'on revienne à une aide à la pierre qui permet des loyers réellement sociaux, avec pour les Offices des prêts à long terme et à faible taux d'intérêt. Il faut que les banques et tous les organismes prêteurs, nationalisés ou publics consentent maintenant ces prêts aux Offices.

Voilà le cadre dans lequel le Conseil Municipal a décidé de se battre pour mener toujours mieux une politique du logement social, adaptée aux besoins de notre ville.

## Bientôt, un foyer soleil

A l'occasion de la réunion du jeudi 19 décembre, et en réponse à une question sur le maintien à domicile, des personnes âgées, le maire a exposé quelques projets : bien sûr, les 40 aideménagères et l'ouvrage à domicile



sont très utiles, mais c'est un peu l'isolement et le service médical peut laisser à désirer. Aussi, outre les 2 Maisons de Retraite déjà existantes ainsi que l'annexe moderne, il est envisagé de reconstruire le centre de santé Cornet, à l'étroit pour le moment, en faisant un Centre de prévention régional auquel s'ajouteraient quelques 150 logements ainsi qu'un «foyer soleil», c'est-à-dire une sorte de résidence où les personnes âgées disposent de leur propre appartement mais tout en étant liées à leur quartier et en disposant, à proximité, des structures qui leur

permettront d'être aidées au niveau des soins et des repas. Le délai de réalisation devrait intervenir dans les 3 ans...

Jacques DROUIN, au nom de l'A.P.A.J.H. a fait remarquer tout ce qui avait été fait en faveur des personnes handicapées, mais aussi des mères de famille et des personnes âgées : abaissement des trottoirs, cours de natation spéciaux le samedi de 10h à 11h à la piscine, éclairages spéciaux à la bibliothèque pour les mal-voyants, sans parler de l'appareil élévateur fourni à l'école de Plein-Air...

A noter également que, dans

le souci d'étendre les services rendus à la population, de nouveaux horaires ont été mis en place depuis janvier. C'est ainsi

## Page à encarter dans le guide municipal CHAPITRE SANTÉ

### Chirurgiens dentistes

EN CAS D'URGENCE dimanche et jours fériés

Tél : 261.12.00

Dr BERBERIAN Henri

53, avenue Jean Lolive

Dr BOUCHIER Simone

32, avenue Jean Jaurès

Dr CAILLET Michèle

56, rue Victor Hugo

Dr DANA Nicole (Orthodontiste)

2, rue E. et M.L. Cornet

Dr DEPECKER Michel

8, avenue Anatole France

Dr VICTOR Michel

2, rue du 11 Novembre

Dr RUBENS David

52, rue Hoche

Dr FAOU André

133, avenue Jean Lolive

Dr FAVE Jean-Pierre

87, rue Jules Auffret

Dr GUIGON Jean

49, avenue Jean Lolive

Dr GUINAT Jacques

88, avenue Jean Jaurès

Dr GUTTIERES Chantal

103, avenue Jean Lolive

Dr HAMERY Marie-Geneviève

91, avenue Édouard Vaillant

Dr JOSPIN Marc

73 bis, avenue Jean Lolive

Dr KIRSNER Daniel

5, avenue Édouard Vaillant

Dr LABASTIE-COAYREHOURCQ Françoise

2, rue Courtois

Dr LAVAUX Henry

35, Quai de l'Ourcq

Dr LIST Édouard

8, rue Gabrielle Josserand

Dr MASSE Catherine

56, rue Victor Hugo

Dr NATAF Yvon

73, rue Victor Hugo

Dr RABIER Martine

2, rue E. et M.L. Cornet

Dr PERES Jean-Jacques

2, E. et M.L. Cornet

Tél : 845.20.39

Tél : 845.26.00

Tél : 845.90.04

Tél : 843.37.48

Tél : 845.27.42

Tél : 845.20.39

Tél : 845.20.39

Téléviseurs,

l'état de mar-

autres objets

des déchets

rs. La Mun-

dispositions

spéciale de la

ssé un état

é charge du

ets encom-

engin spé-

» va entre-

grande eau,

s plusieurs

mantines réuni-

ons, un début d'ilo-

lage (1 agent certains jours

et des patrouilles de C.R.S. à cer-

certaines heures) a été mis en place.

Mais la chose ne devrait pouvoir

se faire définitivement qu'à la fin

du premier semestre 1983.

### Les projets sportifs

Question sport, on sait que

5.500 pantinois ont une pratique

sportive et que 1.600 enfants fré-

quent les réuni-

ons, un début d'ilo-

lage (1 agent certains jours

et des patrouilles de C.R.S. à cer-

certaines heures) a été mis en place.

Mais la chose ne devrait pouvoir

se faire définitivement qu'à la fin

du premier semestre 1983.

traliser). Il est question aussi de

s'occuper du tir à l'arc, du terrain

Léo Lagrange, d'aménager la

salle Marcel Cachin.

A plus long terme, sont envi-

agés un complexe sportif à

Charles Auray, une extension du

stade Marcel Cerdan, l'aména-

gement du terrain Diderot et,

aux Courtillères, la construc-

tion de 2 courts de tennis ainsi

que de la fameuse piscine dont on ne

sait toujours pas qui de Bobigny

ou de Pantin la construira...

Tout au long des six années

qui viennent de s'écouler,

vous avez reçu ce bulletin

qui vous informe régulièrement

sur la vie municipale et locale.

Ce 1<sup>er</sup> numéro de 1983

est un peu particulier :

c'est le dernier du mandat

et, en même temps,

il ouvre, ou plutôt,

il relance la discussion

sur le bilan et les per-

pectives de l'action municipale.

Il est donc tout naturellement

tourné vers l'avenir.

Jacques ISABET

maire

Vous avez des idées, faites-les connaître...

ÉDITORIAL

Vous avez des idées. Faites-les connaître, soit en vous libérant pour assister aux conseils municipaux, soit en écrivant ou en téléphonant en mairie (843.61.66 poste 1103) pour suggérer, proposer, informer, voire critiquer, protester... Votre opinion à tous est importante et peut déboucher sur des solutions nouvelles. En tout cas, elle est à la base de la concertation collective nécessaire pour entreprendre. La Municipalité a édité et distribué à tous les Pantinois, au mois de décembre, une brochure intitulée : «VIVRE BIEN ENSEMBLE A PANTIN : Bilan et perspectives». Cette brochure est le rapport présenté par Monsieur Jacques ISABET, Maire de Pantin, à la réunion du Conseil Municipal du 2 décembre 1982, réunion consacrée au bilan et aux perspectives de l'action municipale. Son but est de donner lieu à un débat ouvert avec les Pantinois. Tout au long de la brochure, la parole est donnée aux Pantinois, on lit : «C'est votre affaire. Qu'en pensez-vous ? Dites vos critiques, vos opinions, vos propositions...». Déjà de nombreux appels téléphoniques et lettres sont arrivés en Mairie ouvrant le débat.

C'est dans ce même esprit que de nombreuses associations se sont rendues jeudi 13 janvier en mairie pour débattre à bâtons rompus de tout ce qui a été fait en 6 ans de gestion municipale — du positif comme du contestable — et pour envisager les perspectives futures. Ensemble.

#### L'avenir des jeunes

Les questions qui sont venues avec force concernent, bien sûr, l'avenir des jeunes, qu'il soit question des débouchés, de leurs loisirs, de la Charte des jeunes, de l'I.M.E.P.P. (voir nos pages 4 et 5) qui apporte désormais une solide formation professionnelle, mais aussi — et l'un et l'autre sont liés — de l'emploi avec les questions urgentes posées par les conflits de la Manufacture des Tabacs et de Motobécane.

#### Le logement

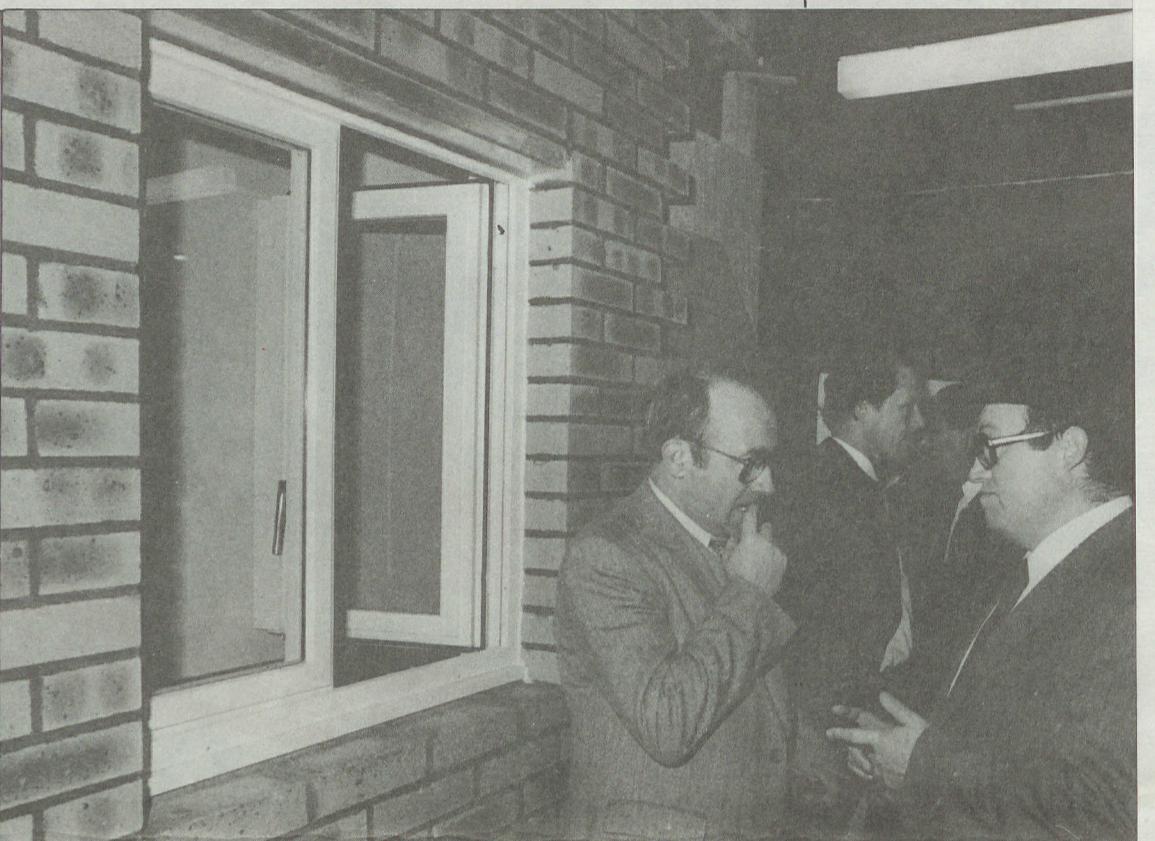
Beaucoup d'appels, de nombreuses demandes ont trait au logement. Souvent des personnes qui vivent dans des conditions insalubres, des logements trop petits (par exemple à six dans un studio), ou logements gérés par des cabinets immobiliers à des prix exorbitants, insupportables.

Au total, ils sont plus de 2.000 demandeurs et le chiffre augmente tous les jours. C'est pourquoi, le logement est une grande préoccupation du Conseil Municipal et du Conseil d'Administration de l'Office H.L.M. et qu'ils s'emploient à travailler à sa solution.

Ces dernières années, des efforts importants ont été faits et continueront à être faits dans le sens du logement social. De nombreuses constructions se sont développées et depuis 1977, l'O.P.H.L.M. de Pantin a réalisé 632 logements. De plus, il faut mettre à son actif depuis 1978, date à laquelle le Maire

Jacques ISABET est devenu Président de l'O.P.H.L.M., d'importants travaux de rénovation, de modernisation, de mise aux normes. Il faut bien sûr mesurer aussi tous les travaux d'entretien réalisés dans toutes les cités de l'Office. Actuellement, l'O.P.H.L.M. a 331 logements en cours de construction et ses perspectives sont de 1.047

Ce qui se passe dans votre ville, c'est votre affaire au premier chef, non ? De l'emploi au logement, en passant par la voirie, le sport, l'état des rues, la sécurité, vous vous sentez concernés ! Vous payez des impôts, peut-être même une taxe professionnelle, vous avez le droit de savoir comment la ville utilise votre argent et donner votre mot sur tout. Pendant longtemps, les décisions se prenaient dans les salons feutrés et tout était secret de gestion. Cette ère-là est finie. Aujourd'hui, les individus, les associations sportives, culturelles, à but revendicatif ou non, syndicales et autres rencontrent de la part de la Municipalité toutes les conditions de leur développement



M. le Maire et M. Vésine, directeur général des Services Techniques de la ville de Pantin, lors d'une réunion avec les locataires de l'O.P.H.L.M. (Courtillières). On remarquera sur la photo le nouveau système d'isolation et d'étanchéité.

logements. Perspectives ambitieuses mais à la hauteur des besoins de la ville.

La Municipalité et l'Office travaillent aussi activement pour réhabiliter les logements et les quartiers anciens à plusieurs endroits de la ville. Par exemple, une étude est en cours aux Quatre-Chemins sur l'état des constructions et des logements. Démonstration a été faite au 40, rue Magenta, qu'un immeuble sans confort (W.C. sur le palier, pas de salles de bains) pouvait devenir un immeuble tout à fait confortable.

Mais bien sûr, qui parle construction, réhabilitation, doit aussi parler finances. Pour la mise en œuvre d'une véritable politique sociale du logement, il faut que la réforme de 1978 (A.P.L.) soit abrogée et qu'on revienne à une aide à la pierre qui permet des loyers réellement sociaux, avec pour les Offices des prêts à long terme et à faible taux d'intérêt. Il faut que les banques et tous les organismes prêteurs, nationalisés ou publics consentent maintenant ces prêts aux Offices.

Voilà le cadre dans lequel le Conseil Municipal a décidé de se battre pour mener toujours mieux une politique du logement social, adaptée aux besoins de notre ville.

#### Bientôt, un foyer soleil

A l'occasion de la réunion du jeudi 19 décembre, et en réponse à une question sur le maintien à domicile, des personnes âgées, le maire a exposé quelques projets : bien sûr, les 40 aideménagères et l'ouvrier à domicile



Le chantier de l'école Henri Wallon avance...

sont très utiles, mais c'est un peu l'isolement et le service médical peut laisser à désirer. Aussi, outre les 2 Maisons de Retraite déjà existantes ainsi que l'annexe moderne, il est envisagé de reconstruire le centre de santé Cornet, à l'étroit pour le moment, en faisant un Centre de prévention régional auquel s'ajouteraient quelques 150 logements ainsi qu'un «foyer soleil», c'est-à-dire une sorte de résidence où les personnes âgées disposent de leur propre appartement mais tout en étant liées à leur quartier et en disposant, à proximité, des structures qui leur

permettront d'être aidées au niveau des soins et des repas. Le délai de réalisation devrait intervenir dans les 3 ans...

Jacques DROUIN, au nom de l'A.P.A.J.H. a fait remarquer tout ce qui avait été fait en faveur des personnes handicapées, mais aussi des mères de famille et des personnes âgées : abaissement des trottoirs, cours de natation spéciaux le samedi de 10h à 11h à la piscine, éclairages spéciaux à la bibliothèque pour les mal-voyants, sans parler de l'appareil élévateur fourni à l'école de Plein-Air...

A noter également que, dans

tutes mal garées, Place de l'Église les jours de marché ? C'est typiquement sur de tels problèmes que la concertation collective doit s'organiser. Il faut évidemment aussi — et c'est le rôle des associations : la commune ne peut tout faire — responsabiliser les gens, faire appel à leur civisme, leur expliquer les risques, susciter leur vigilance et leur réflexion.

#### Les dépôts sauvages en question

Même chose pour les dépôts



a été acquis pour le nettoyage des trottoirs. Sur la photo celui, similaire, de la ville d'Asnières, venu à Pantin

vieux téléviseurs, hors d'état de marcher ou autres objets parler des déchets trottoirs. La Municipalité des dispositions enne spéciale de la voirie dressé un état rues, se charge du ces objets encombrants, un engin spécialement va entrer à grande eau, trottoirs plusieurs

#### Les projets sportifs

Question sport, on sait que 5.500 pantinois ont une pratique sportive et que 1.600 enfants fré

quentes réunions, un début d'ilotage (1 agent certains jours et des patrouilles de C.R.S. à certaines heures) a été mis en place. Mais la chose ne devrait pouvoir se faire définitivement qu'à la fin du premier semestre 1983.

traliser). Il est question aussi de s'occuper du tir à l'arc, du terrain Léo Lagrange, d'aménager la salle Marcel Cachin.

A plus long terme, sont envisagés un complexe sportif à Charles Auray, une extension du stade Marcel Cerdan, l'aménagement du terrain Diderot et, aux Courtillières, la construction de 2 courts de tennis ainsi que de la fameuse piscine dont on ne sait toujours pas qui de Bobigny ou de Pantin la construira...



La couverture du court central de tennis de Charles Auray est pratiquement terminée.

fois par semaine. Mais ces achats coûtent très cher à la collectivité. Ne faudrait-il pas que des initiatives de quartier débouchent sur une prise de conscience des gens ? Il ne faut jamais perdre de vue que c'est l'intérêt général qui prime. Et s'il le faut des mesures répressives seront prises à l'encontre des contrevenants qui violent systématiquement les règlements...

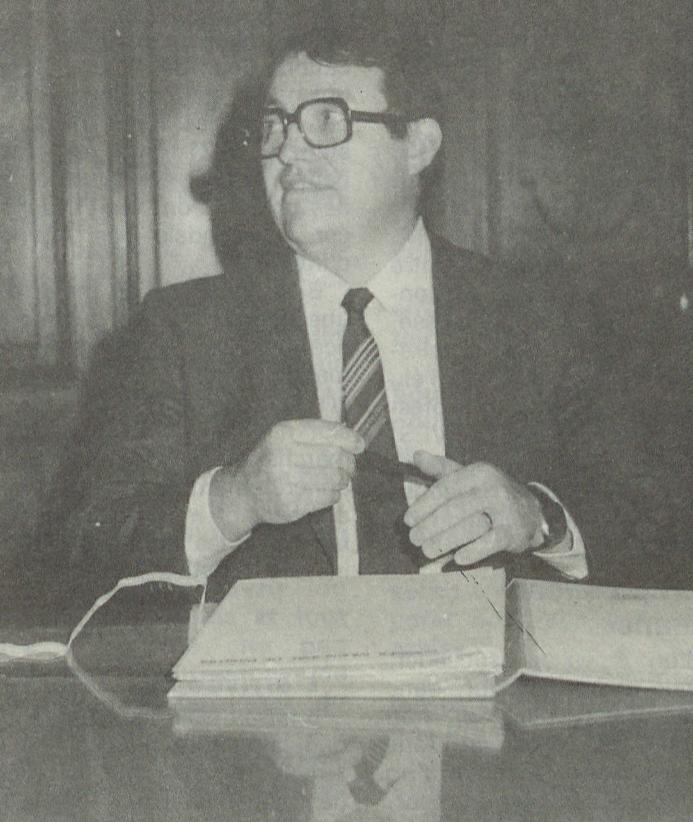
Une question est venue sur l'ilotage qui devait être mis en place aux Quatre-Chemins. Il devait débuter en septembre. Finalement, après maintes et

#### Travailler avec la population

Le débat aurait pu se prolonger encore fort tard. D'autres questions étaient sur toutes les lèvres. Cette réunion trouvera donc son prolongement dans les quartiers où les élus sont prêts à se rendre pour débattre de telle ou telle question.

Le rôle des élus sera d'autant plus efficace et fécond qu'ils sauront toujours plus concrètement travailler en liaison avec la population, les associations, les travailleurs des entreprises, leurs syndicats.

1977 - 1983.....1989



Tout au long des six années qui viennent de s'écouler, vous avez reçu ce bulletin qui vous informe régulièrement sur la vie municipale et locale.

Ce 1<sup>er</sup> numéro de 1983 est un peu particulier : c'est le dernier du mandat et, en même temps, il ouvre, ou plutôt, il relance la discussion sur le bilan et les perspectives de l'action municipale.

Il est donc tout naturellement tourné vers l'avenir.

Jacques ISABET  
maire de Pantin  
conseiller général

## LE MINISTRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE A PANTIN

Il faut donner une autre dimension à la vie des jeunes

L'Institut Municipal d'Éducation Permanente à Pantin ? Impossible de ne pas connaître... Les plus âgés parce qu'ils y voient un espoir de débouché pour leurs enfants. Les jeunes, parce qu'ils sont concernés au premier chef par l'information qu'ils reçoivent en passant au Mil' Club, 42, avenue Édouard Vaillant ou par la qualification qu'on leur propose d'acquérir directement au 47, de la rue des Pommiers.

Affiches, tracts, journaux, bandes dessinées : certes, il a fallu tout ça, au début pour les «branchers». Il y a eu des stands qui se sont tenus dans les différents quartiers de la ville, des journées Portes-Ouvertes aussi... jusqu'au Ministre de la Formation Professionnelle, Marcel RIGOUT qui s'est déplacé spécialement jusqu'à Pantin pour inaugurer cet Institut dont il faut bien dire que peu de villes le possèdent déjà.

Le 1<sup>er</sup> décembre est un bon souvenir. Certes, Marcel RIGOUT, très pris par ses fonctions ministérielles n'a pas pu discuter à bâtons rompus avec les jeunes autant qu'il l'aurait désiré. Emploi du temps oblige. Mais son chef de cabinet, M. PERCHE qu'entouraient, entre autres, Raphaël PEREZ, responsable du Service Jeunesse, Gérard RESSICAUD, maire-adjoint à la Jeunesse, et l'élu municipal à la formation professionnelle Antonio GONCALVES, était là, bien à l'avance, pour dialoguer avec la centaine de jeunes ayant répondu à l'invitation du Ministre.

## Les propositions des jeunes

Et l'on a vu se succéder, devant le micro-baladeur, dans une discussion riche et non figée, un jeune garçon sans emploi alors qu'il dispose d'un C.A.P. de mécanicien-tourneur, une jeune fille préoccupée de

d'insertion à un stage de qualification. Ceux de plus de 21 ans qui ne se sentent concernés ni par les stages 16-18, ni par les stages 18-21 ont également haussé le ton et certains des jeunes présents ont tenu à dénoncer le scandale des Agences d'intérim.

Bien sûr, il y a eu bel et bien une dégradation de la situation économique à Pantin et la formation ne crée pas d'emplois par elle-même, mais enfin, le dispositif national de reconquête du marché intérieur entre en œuvre concrètement dans la ville avec une série de mesures prises pour maintenir les entreprises et en installer d'autres.

## L'arrivée du ministre

Il faisait froid vers 19h30 lorsque la voiture ministérielle est arrivée devant les bâtiments flambant neufs du 47 de la rue des Pommiers. Là encore, bref



Le ministre, Marcel Rigout, et le maire, Jacques Isabet, dialoguent avec les jeunes.

l'après-stage au vu des milliers de licenciements qui frappent la commune.

Le problème de la rémunération - jugée trop faible - est, bien sûr, venu très vite, accompagné de la proposition de disposer gratuitement des moyens de transport ou d'avoir droit, au même titre que les étudiants à des réductions pour les cinémas, les concerts...

On s'est posé aussi le problème du passage d'un stage

plus riche échange entre le Ministre et quelques jeunes.

Le Maire et Conseiller Général, Jacques ISABET qu'entouraient Jean-Louis MONS, Président du Conseil Général, Danièle BIDARD, Sénateur et Claude BARTOLONE, député, a rappelé la récente mais déjà riche expérience de l'Institut et ses perspectives de développement à plus long terme, nombreuses lorsqu'on sait que parmi les quelques 300 jeunes de moins de 25

## Pousser en avant la révolution technique

«Le travail entrepris, disait Jacques Isabet, doit être de longue haleine. Nous avons comme

objectif de contribuer à créer toutes les conditions, avec le gouvernement, le Conseil Général et la Région, pour mettre les jeunes et leur formation en rapport avec les exigences de la révolution scientifique et technologique au cœur de laquelle nous nous trouvons».

Et il montrait que loin d'avoir peur de cette révolution scientifique et technologique, il faut au contraire «la pousser en avant».

Évoquant le fait que cette révolution s'accompagne de fermetures d'usines, de licenciements, de déqualification, de travail pénible, répétitif, il expliquait que ce qui est en cause, c'est non pas la révolution elle-même, mais «l'utilisation que l'on en fait». Le souci des grands groupes capitalistes qui dominent sans partage l'économie du pays, c'est en fait de «faire de l'argent» (100.000 milliards d'A.F. ont été empochés par eux en 1981 en dehors de la production).

Et il conclut que «la source du travail répétitif déqualifié, la menace du chômage qui pèse sur tous les travailleurs, de l'O.S. à l'ingénieur, et plus généralement la source de la crise économique qui frappe notre pays est dans les critères de gestion capitaliste qui sont surtout de faire du profit.»

Le mensonge entretenu

En affirmant qu'il «faut rompre ce mur de mensonges que l'on veut nous présenter comme un tas d'évidences et de fatali-

tés» sur les ondes et les écrans, il appelait les gens à débattre dans les bureaux, les usines sans craindre le pluralisme des idées, la contradiction.

Revenant aux problèmes de formation, Jacques ISABET concluait son propos en proposant au ministre que soient construits à Pantin un «Lycée technique, mais aussi un Institut Universitaire de Technologie qui viendrait utilement compléter ce qui existe».

## Une nouvelle dimension à la vie des jeunes

Marcel RIGOUT prenait à son tour la parole pour insister sur la démonstration qu'avait faite la Municipalité de «sa capacité à prendre en main sur le terrain les problèmes de formation professionnelles». Il expliquait que le projet de donner une «nouvelle dimension à la vie des jeunes» ne pouvait se faire qu'en «inventant sur le terrain un nouveau dialogue avec cette jeunesse, de nouvelles méthodes de formation ouvertes sur la vie». Il refusait l'idée un peu trop répandue selon laquelle ces jeunes seraient des «irrécupérables». «Ils veulent, disait-il, un métier, une qualification reconnaissable, ils veulent s'en sortir, ils veulent travailler !

Évoquant les chefs d'entreprise, mais aussi les travailleurs, il expliquait que la mise en œuvre des mesures gouvernementales concernant la formation nécessite

site «l'engagement de tous les intéressés» et parlait «d'obligation nationale».

## La formation des plus anciens

Puis, il abordait le problème de la formation professionnelle des plus anciens, qu'il ne faut pas, pour autant, négliger et il annonçait les trois orientations suivantes :

«- Permettre à tous les travailleurs, l'accès le plus large à la formation professionnelle et en particulier les femmes.

«- Démocratiser la formation à l'entreprise en faisant que le plan de formation soit l'objet d'une véritable négociation entre la direction de l'entreprise et les salariés.

«- Améliorer sensiblement la gestion de la masse importante des fonds de la formation professionnelle afin d'éviter les gâchis et pour que ces fonds servent effectivement au développement des qualifications.»

Et il conclut en assurant que le gouvernement est décidé à poursuivre l'effort en ce domaine : le projet de budget pour 1983 révoit d'ailleurs une augmentation de 29% de crédits, soit l'augmentation la plus forte de tous les budgets et enveloppes ministérielles (+ 64% en deux ans).

Catherine : «Des formations pratiques manuelles seraient bien dans les lycées à la place de la formation générale.»

Mohamed : «Une situation qui puisse me garantir un avenir stable et rentable, pour pouvoir vivre aisément dans cette société.»

Philippe : «Ouvrir ou agrandir des usines et tout faire soi-même, ne pas demander à d'autres pays de nous aider à fabriquer du matériel.»

De nombreux élèves du L.E.P. Faure reviennent sur l'état du L.E.P. comme :

Sliman : «Nous mettre un chauffage dans les ateliers, agrandir la cour et réparer les W.C., augmenter la sécurité dans les ateliers, mais notre avis ne peut rien faire, c'est le Directeur qui décide.»

Ou José : «Il faudrait tout démolir et reconstruire à nouveau parce qu'il y a des fissures dans les murs, des fuites à la cantine, le plafond est dégueulasse, l'hygiène est insupportable dans l'atelier, et les tables où nous nous asseyons sont toutes cassées.»

Beaucoup insistent sur les problèmes liés à leur orientation. comme Jean : «J'attends d'avoir mon C.A.P. et me barrer de cette école... Je veux faire mécanicien car ça me plaît, le métier le plus facile pour moi car je suis sûr que je pourrais jamais faire un B.E.P. ou un BAC et encore je ne sais même pas si j'aurais mon C.A.P... Un an comme moi.»

La question de leur avenir préoccupe ces jeunes ainsi que l'a exprimé Mohamed, ils ont donc répondu nombreux aux questions posées sur l'emploi.

Comment créer des emplois pour les jeunes. Quels emplois et pourquoi ?

Beaucoup aiment le métier qu'ils apprennent ou qu'on leur a enseigné, et veulent donc exercer dans cette branche.

Christophe : «Forgeron. J'aime forgeron parce que j'aime travailler le métal à chaud et aussi on fait de très

## CHARTE : les jeunes répondent

mieux équipées pour éviter les accidents parfois mortels.»

Christophe : «Changer le matériel usagé, mettre tous les métiers dans les villes pour que les habitants n'aient pas trop à se déplacer.»

Jean Paul : «Beaucoup de gens ne profitent pas de leur retraite, il faudrait mettre la retraite plus tôt.»

Les réponses sur les autres rubriques sont aussi intéressantes. Beaucoup d'idées et de propositions se sont exprimées sur les loisirs, les vacances, le sport.

Certains proposent des voyages à mobylette, d'autres reviennent sur les prix... Farid réclame : «des terrains de sports, plus d'espaces verts, plusieurs salles de rencontre où plusieurs jeunes pourraient venir pour rencontrer des personnes qu'on ne connaît pas.»

Mohamed : «Le camping entre jeunes de même quartier...»

Frédéric : «Les vacances pour moi, c'est un moment pour se distraire, s'amuser, se promener, regarder les choses qu'on n'a jamais vu.»

Philippe : «Construire un ou des cinémas à Pantin.»

Tony : «Vacances, ce serait bien si on pouvait préparer nos vacances pour un mois.»

Stéphane : «Avoir plus de temps en cours pour l'Education Physique et Sportive.»

Ces premières réponses confirment l'intérêt de l'initiative lancée par Jacques ISABET et la Municipalité.

Elles sont aussi un élément du débat voulu par tous, et Raphaël Perez termine :

«A vous de dire, si vous êtes d'accord ou pas avec ce qu'elles expriment. Plus nombreux vous serez à répondre au questionnaire que nous proposons, mieux la charte qui en découlera collera à vos aspirations.»

Nous comptons d'ailleurs rendre cette charte publique, lors d'une rencontre des élus avec les jeunes de Pantin, sous la présidence de Jacques ISABET.»

mardi  
22 février 1983  
à 19 heures  
en Mairie

## COMMISSION

Une commission très élargie a été créée sur les questions de la formation professionnelle. Tous ceux qui, de près ou de loin, sont touchés par ces problèmes ont été invités à y participer.

La commission est présidée par M. le Maire. A son côté, les élus du secteur, les services municipaux concernés, les représentants : des organisations syndicales, des Chambres de Commerce et de l'Industrie, de la Chambre des Métiers, les directeurs des deux L.E.P., de la S.E.S., du collège Lavoisier et du lycée M. Berthelot. Des représentants des organismes de formation, dont la liste est longue et autres comme l'A.N.P.E., la D.D.A.S.S....

PERMANENCES D'ACCUEIL,  
D'ORIENTATION ET D'INFORMATION  
MIL'CLUB 42, avenue Édouard Vaillant Tél. 843.61.66 poste 1213  
du lundi au vendredi de 9h à 12h, et de 14h à 17h

## APPEL AU CIVISME

Samedi 15 janvier, la campagne «sécurité dans la ville» a été lancée. Symboliquement, deux grands panneaux étaient découverts par Jacques Isabet, Maire, Conseiller Général, accompagné de Gérard Monate, Conseiller Technique du Secrétaire d'État à la Sécurité, Claude Bartolone, Député de la circonscription, Michel Berthelot, Conseiller Général, et d'autres élus locaux.

## Pour la sécurité dans la ville

Certains venaient du marché tout proche, leur cabas à la main, d'autres, représentants des associations ou habitants du quartier, étaient arrivés de bonne heure. Tous attendaient avec impatience le moment où les grands panneaux, installés face au marché Église de Pantin, seraient découverts. Accompagnant les images colorées, ces «phrases-chocs» :

«A Pantin, même les cow-boys laissent leur colt au vestiaire».

«A Pantin, même les cow-boys s'arrêtent aux feux rouges» et

«A Pantin, nous respectons les lois pour la sécurité de tous».

«Ici dit le maire, Jacques Isabet — de créer des solidarités nouvelles dans les quartiers, les rues, entre les habitants». C'est évident que toutes ces questions sont liées à l'organisation moderne des villes qui a provoqué, au fil des années, une coupure des liens entre les gens.

Gérard Monate, conseiller technique de M. Franceschi, secrétaire d'État à la sécurité, qui a commencé sa carrière à Pantin et connaît très bien la ville, annonçait de son côté, la création de «services informations sécurité» destinés spécialement aux personnes âgées. A Pantin, ce type de rencontre entre les personnes âgées et les forces de police locale, a déjà eu lieu (au Foyer de la rue du Congo, par exemple), et il est très souhaitable.



Parmi les présents G. Ressicaud, A. Goncalves, J. Drouin, G. Léger, maires-adjoints et C. Bartolone, député.

mentalités».

## Les «cow-boys»

Cette campagne n'est pas la première initiative de la Municipalité dans le domaine de la sécurité, comprise au sens large du terme. Une commission se réunissait en octobre 1982, chargée d'examiner toutes ces questions. A la première réunion assistaient M. Léger, Maire-adjoint ; M. Berthelot, Conseiller Général ; M. Alchalabi, Directeur de Cabinet du Maire ; M. Vésine, Directeur Général des Services Techniques ; M. D'Huart, Directeur de Cabinet du Préfet, Commissaire de la République ; Melle Bartoli, Chef de Bureau d'Information et Liaison Opérationnelle ; Mme Puyo, Assistante J.E.F./P Direction Départementale du Temps libre, Jeunesse et Sports ; M. Ruffe, Direction des Affaires Sanitaires et Sociales ; le chef d'escadron Jutier, Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de Noisy-le-Sec et son adjoint le Major Lebas ; le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Pantin M. Denis ; M. Giraud, Commissaire Principal de la Direction Départementale des Polices Urbaines ; et M. Salvado et Petitjean, Commissaire Principal et Officier de Police au commissariat de Pantin.

Après maintes réunions dans les quartiers, avec des représentants d'associations, enseignants, commerçants, la nécessité de mener une campagne, était évidente. Et lundi 13 décembre, parmi diverses maquettes, «les cow-boys» étaient choisis, non sans débat.

## Pantin, est-ce Chicago ?

Est-ce que l'insécurité est présente à Pantin qu'ailleurs ? Sûrement pas mais... les commerçants des Quatre Chemins se plaignaient, dans la rue ou chez elles, les personnes âgées sont victimes faciles, les forces de police locale constataient qu'ils étaient de



Jacques Isabet remet à Gérard Monate le livre de Pantin à ses côtés le commissaire Salvado et M. Berthelot.

plus en plus jeunes les auteurs de petits actes de délinquance. Tout le monde était unanime. Il fallait prendre le problème à bras-le-corps et «faire quelque chose».

M. le Maire s'en est expliqué à plusieurs reprises. Nous le citons : «Il est fréquent de voir des automobilistes «griller» les feux rouges, stationner n'importe où sur les trottoirs. C'est dangereux pour les piétons et les automobilistes qui se conduisent correctement. Il faut en finir avec

cela. Il ne faut plus que l'on soit inquiet pour les enfants qui rentrent de l'école. Et puis, il y a la délinquance. Cela aussi, il faut que cela cesse. Il ne faut absolument pas se résigner, banaliser la délinquance ou le non respect du code de la route».

## Des acquis

Bien sûr, dans le domaine de la sécurité, la Municipalité avait marqué des points. M. Isabet était intervenu auprès des autorités compétentes pour obtenir que les forces de police et de gendarmerie disposent des moyens en personnel et en matériel nécessaires pour bien faire leur travail, un travail de prévention et de répression. Des «îlots» étaient demandés avec force. Ce système qui rapproche le policier de la population a été mis, depuis longtemps, en place aux Courtilles. Aujourd'hui, le débat est ouvert.

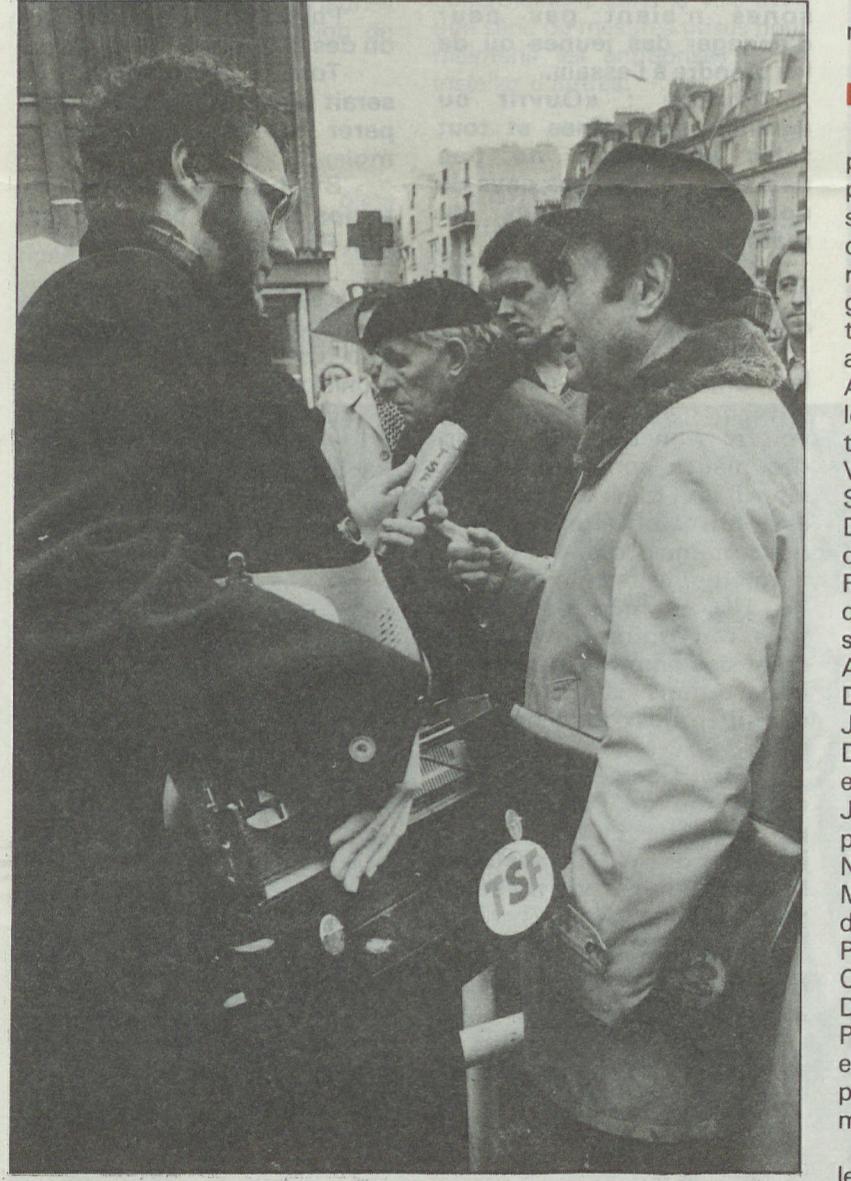
## LE TEMPS DES ARTISANS — LA LÉCRAN DU «104»

## A PANTIN, MÊME LES COW-BOYS LAISSENT LEUR COLT AU VESTIAIRE



A Pantin, nous respectons les lois pour la sécurité de tous.

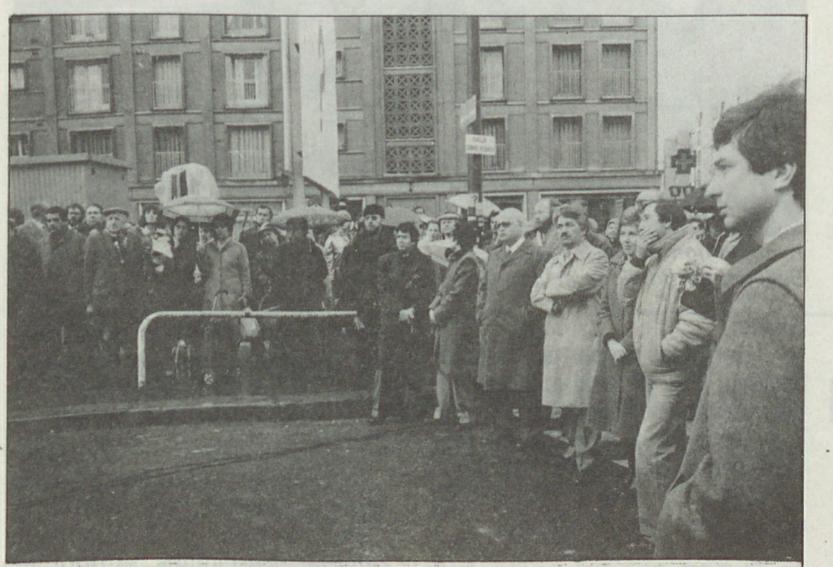
Jacques Isabet Maire de Pantin



Le débat s'engage sur les ondes de T.S.F. 93.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans l'action du gouvernement. Dans une communication récente du conseil des ministres, M. Mauroy choisit la sécurité comme la cinquième priorité, parmi les six retenues, pour l'action de son gouvernement en 1983. D'autre part, une grande campagne est lancée, au niveau national, pour le respect du code de la route et notamment des feux rouges.

A Pantin, l'objectif prioritaire de la campagne est de sensibiliser, faire débattre et — comme



Jacques Isabet remet à Gérard Monate le livre de Pantin à ses côtés le commissaire Salvado et M. Berthelot.



En dialogue avec les élus.

## TROIS INAUGURATIONS POUR LE SPORT



Les jeunes de l'Association Sportive du collège Lavoisier...



Des abdominaux au Parcours de Santé.



Le ruban est coupé à la piste cyclable par Jacques Isabet, Louis Caput et Christian Herbreteau.



Inauguration de l'éclairage du stade Charles Auray. Avec le ballon, Bruno Bellone, du Bataillon de Joinville...

**Mardi 7 décembre**, les éclairages du terrain d'honneur du stade Charles Auray étaient brillamment inaugurés avec un match entre l'équipe de France Militaire et Racing Paris 1. A la mi-temps, les sportifs du C.M.S., bataillaient les sportifs des collèges Joliot, Curie et Lavoisier, aux relais «inter-associations».

La soirée était ouverte avec une allocution de Jacques ISABET, Maire, Conseiller Général qui a rappelé que «des moyens nouveaux seront à la disposition de tous ceux qui veulent, sous une forme ou sous une autre, pratiquer l'éducation physique et sportive». Il a également tenu à rendre hommage au mouvement sportif, très dynamique, à Pantin, et aux dirigeants «grâce à qui les clubs et associations fonctionnent». Participants à la cérémonie avec les élus et les

représentants de l'administration communale, le Général Bresson, le Colonel Demangel, M. Guyot, Directeur Administratif du Racing Paris, M. De Martigny, entraîneur de l'équipe de Racing, M. Mercier, entraîneur de l'équipe de France Militaire, Mrs Reigenbach, Ruhl, Youssef, Pichot-Damon, de l'Office Municipal des Sports ; Mrs Gamacia, Youssef, de la Jeunesse Sportive de Pantin ; Mrs Martinez, Leunis, Crepin, Velpy de l'École Municipale des Sports et les Associations sportives scolaires.

Depuis ce jour, les lumières se sont éclairées souvent à Charles Auray, pour l'entraînement des quelques uns des 5 500 pantinois inscrits aux clubs, et certains matchs en nocturne... comme mercredi 5 janvier où l'Association sportive des communautés a perdu 8 buts à zéro... La cérémonie se terminait par une petite randonnée sur la

### Au parcours de santé

Samedi 11, au matin, le ruban symbolique qui inaugurait les 1,9 kms de ce parcours, était coupé par M. le Maire et Patrick Abada, ex recordman du monde du saut à la perche. Au début de la cérémonie, M. Guy Léger, maire-adjoint, a évoqué les projets municipaux dans le domaine sportif. Le Parcours de Santé donne satisfaction à tous ceux qui souhaitaient un terrain, pour pratiquer un sport, sans forcément passer par un club et faire de la compétition. Le docteur Panel responsable du Centre Municipal de Médecine Sportive, expliqua tout l'intérêt des exercices proposés au moyen des panneaux, tout le long du trajet, et conçus de manière à aller progressivement dans l'effort. Ils sont déjà nombreux les pantinois à venir, seuls ou en famille, courir au Parcours de

Santé. Parmi les présents à la cérémonie, Guy Fontaine, coureur professionnel et pantinois.

Sous l'œil attentif de leur professeur, des élèves du collège Lavoisier, firent quelques démonstrations d'exercices.

### A bicyclette

L'après-midi du même jour, samedi 11 décembre, la piste cyclable qui relie Paris au Parc de Sevran était inaugurée par Jacques Isabet, Maire, Conseiller Général, en compagnie de Louis Caput, ex champion de France de cyclisme, dont la brillante carrière a été évoquée par Antonio Goncalves, maire-adjoint. Parmi les présents, nous avons remarqué Mrs Herbreteau et Rey, du Cyclo-Sport de Pantin.

La cérémonie se terminait par une petite randonnée sur la

piste, empruntant la passerelle récemment posée, par les membres du club Cyclo Sport.

### Dans le futur

D'autres chantiers, dans le domaine sportif, sont ouverts : le Gymnase Henri Wallon, dans le quartier des Limites, et dont les gros travaux seront terminés à la fin de 1983. Une salle de 30m x 20, une salle polyvalente de plus de 100 m<sup>2</sup>, et des locaux annexes sont prévus pour ce gymnase, en sous-sol de l'école Henri Wallon. Les travaux sont bien avancés pour la salle d'haltérophilie, au stade Sadi Carnot et la couverture du court central du Stade Charles Auray est prévue pour bientôt. 240.000 Frs permettront d'installer une structure gonflable en forme de bulle, de faire les travaux de maçonnerie et d'aménager un local technique.

La première de ces soirées, mardi 14 décembre, avait comme thème Igor Stravinsky. En effet, ce compositeur occupa une situation exceptionnelle dans l'évolution musicale, et artistique en général, du XX<sup>e</sup> siècle. Compositeur génial, créateur avisé, il fut au centre de ce

## CULTURE

### LE TEMPS DES ARTISANS

du 7 au 25 février 1983



Le Centre Administratif ouvre ses portes aux artisans. Une exposition sera présentée du 7 au 25 février. Plus de 500 outils anciens et réalisations artisanales évoquent des métiers artisanaux ainsi que les œuvres des artisans, allant jusqu'aux pièces de compagnonnage.

Ils sont présentés dans un ordre chronologique avec toutes les explications pédagogiques nécessaires.

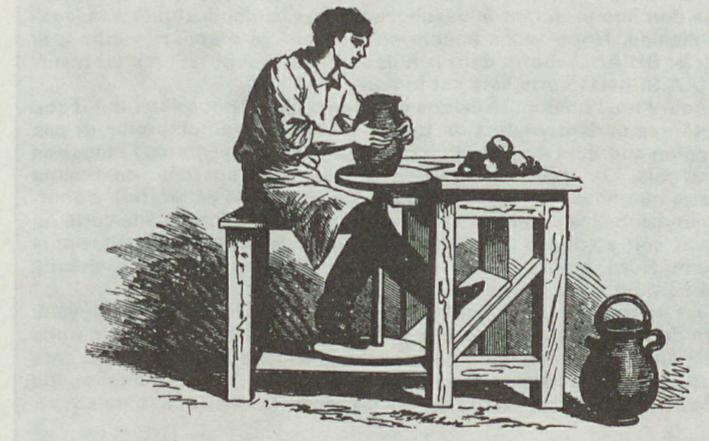


L'exposition comprend cinquante documents anciens allant des planches de l'Encyclopédie de Diderot à l'évolution des métiers au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'un ensemble de 100 agrandissements de photos anciennes, toutes inédites, allant de 1860 à 1914. Certaines ont plus d'un mètre carré.

Dix panneaux explicatifs avec dessins descriptifs et schéma de caractère pédagogique complètent l'exposition.

Nous avons affaire à un savoir transmis par expériences vécues de génération à génération. Les objets créés étaient fait pour servir donc s'user. Ils provenaient de matériaux issus de l'environnement quotidien : le bois, la pierre, l'osier, le lin. Le dynamisme populaire savait les

renouveler. Ne prêtant à aucune spéculation, aucun sauvegarde n'a motivé leur survie. Les musées les ont méprisés jusqu'à une époque récente. Pourtant ce sont eux notre patrimoine et notre culture.



## CULTURE

### A L'ÉCRAN DU «104»

Le Service Culturel continue sa programmation cinéma au «104» avenue Jean Loline à Pantin.

#### AU MOIS DE FÉVRIER

MERCREDI 9 à 15h

### «ASTÉRIX LE GAULOIS»

Dessin animé. A partir de 8 ans. (5 et 10 Frs)

VENDREDI 11 à 20h30

### «LE JARDIN DU DIABLE»

avec Gary Cooper, Susan Hayward et Richard Widmark Western. (7 et 10 Frs)

MERCREDI 16 à 15h

### «LE PRINCE DES CHATS»

Un monde fantastique pour des enfants à partir de 7 ans. (5 et 10 Frs)

VENDREDI 18 à 20h30

### «LET THERE BE ROCK»

Film tourné lors du passage en France du groupe AC/DC en novembre - décembre 1979

## ÉCHOS DU THÉÂTRE-ÉCOLE



Le Théâtre-école à l'école Jacqueline Quatremaire.

Enfants ou adultes, tous ont une place au Théâtre-école de Pantin. Marie-Dolores, comédienne du Théâtre-école, travaille avec des petits de maternelle ou primaire dans les écoles des Courtillières, en étroite collaboration avec les institutrices et institutrices. Cette année, le thème est le Carnaval.

Le Théâtre-école reçoit aussi des adultes, comédiens, débuteurs ou pas, qui aiment ce qu'ils font et veulent se perfectionner. Aux stages déjà réalisés s'est ajouté, au mois de janvier, celui de Didier Sandre, subventionné par la Direction du Théâtre.

Le bilan de l'année passée a été riche pour le Théâtre-école. Il suffit de rappeler, par exemple, les multiples représentations de «Après moi...» au public, en général, et aux écoles en particulier.

### Carmina Burana au «42»

Chants profanes de Carl Orff vendredi 25 février 1983, à 20h30

Carmina Burana est une œuvre extrêmement célèbre, que presque tout le monde possède dans sa discothèque et qui remporte toujours un très vif succès.

Les chants profanes retenus sont : la Fortune, le Printemps, l'Amour, le Vin, sont variés, tantôt dramatiques, tantôt amusants ou grivois et toujours surprenants.

La Maîtrise et choeurs sont sous la direction de Michel Mathias qui a dirigé la chorale des Courtillières.

Le concert groupe des choeurs d'amateurs, adultes et enfants, des musiciens (pianos et percussions) et des solistes professionnels, et il est organisé par le Conservatoire de Musique et le Service Culturel.

Prix des places : 20, 15 et 10 Frs.

de tout...  
...un peu

## ACCUEIL INFORMATION TOXICOMANIE

Un centre est ouvert pour tous ces problèmes sur la commune voisine du Pré Saint-Gervais, 46 rue André Joineau - Tél : 840.63.11.

Des éducateurs sont disponibles pour accueillir jeunes et parents qui souhaiteraient s'informer ou parler des difficultés qu'ils rencontrent à ce sujet.

Du lundi au jeudi : entre 10h et 13h30 des réponses sont données aux appels téléphoniques et entre 13h30 et 17h, les jeunes peuvent être accueillis sur place.

Le vendredi entre 10h et 13h30, accueil des jeunes en place ; entre 17h et 19h permanence téléphonique et entre 17h et 20h un accueil plus particulièrement réservé aux parents est ouvert.

## CAMPAGNE DU VERRE

Comme vous avez pu le constater, la Municipalité a décidé la récupération des verres. Des conteneurs ont été installés dans différents endroits. Nous rappelons aux pantinois qui souhaitent participer à cette campagne, d'enlever tous les systèmes de bouchage.

D'autre part, si vous voulez vous débarrasser des objets inutiles ou encombrants, il vous suffit de téléphoner au 843.61.66 poste 1159 où les services concernés vous répondront. Ce service est entièrement gratuit.

## AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

Aide Sociale à l'Enfance, secteur Pantin, recherche assistantes maternelles pouvant accueillir à temps complet un ou plusieurs enfants ou adolescents. S'adresser pour tous renseignements au 832.84.00, A.S.E. 39, rue du Chemin Vert - 93000 BOBIGNY

## CHAMBRE SYNDICALE DES GÉOMÈTRES EXPERTS FONCIERS ET TOPOGRAPHES DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Vous informe qu'elle tient une permanence le premier jeudi de chaque mois entre 14h et 17h.

Consultation gratuite par téléphone.

Téléphone : 770.24.34.

## DOSSIERS «MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE»

L'Union Départementale de l'Action Familiale informe que la Commission Départementale pour l'attribution de la Médaille Française se réunit une seule fois par an en fin mars, début avril.

Les dossiers examinés à cette séance sont ceux parvenus à l'U.D.A.F avant le 25 mars de chaque année, date limite.

Dans tous les cas, les dossiers établis doivent, outre l'avis motivé au dos de la demande contenir :

- La fiche familiale d'Etat Civil,  
- Les certificats de scolarité s'il y a lieu,  
- Les extraits de casier judiciaire N°2 des deux époux (ce papier étant très

## PENSIONS DE REVERSION

La Caisse Nationale d'Association Vieillesse informe sur les pensions de reversion.

Quelles conditions faut-il remplir pour obtenir une pension de reversion :

Vous devez :

- 1) être veuf ou veuve ou bien divorcé(e) non marié(e).
- 2) avoir atteint votre 55<sup>e</sup> anniversaire.
- 3) avoir été marié(e) pendant au moins deux ans, sauf si vous avez eu un enfant issu du mariage.
- 4) au moment de votre demande, ne pas avoir de ressources supérieures au Smic (42.203 F par an au 1<sup>er</sup> décembre 1982). Les ressources peuvent aussi être appréciées à la date du décès.

VOTRE CONJOINT DÉCÉDÉ devait être titulaire d'une pension de vieillesse, ou remplir les conditions requises pour l'obtenir.

Quel est le montant de la pension de reversion ?

1) il est égal à 52% de la pension que percevait ou aurait pu percevoir l'assuré décédé.

2) son montant maximum ne pou-

rait dépasser au 1<sup>er</sup> décembre 1982, 22.089,60 Frs par an.

3) son montant minimum ne pouvait être inférieur au 1<sup>er</sup> décembre 1982 à 10.900 Frs par an, si le conjoint décédé totalisait 15 années (60 trimestres) d'assurance. En dessous de 60 trimestres, le minimum est proportionnel à la durée d'assurance.

Comment faire votre demande ?

La pension de reversion n'est pas accordée automatiquement. Il faut en faire la demande au moyen d'un imprimé disponible dans les Caisses de Sécurité Sociale, les mairies, les permanences de la C.N.A.V.T.S.

Vous pouvez la demander même si votre conjoint est décédé avant 60 ans.

Il faut joindre à l'imprimé une copie de l'acte de naissance de l'assuré décédé.

Toutes autres précisions sur vos droits à pension de reversion peuvent vous être fournies dans les permanences tenues par la C.N.A.V.T.S. dans votre commune.

2) son montant maximum ne pou-

# écrivez nous



## ACCUEIL INFORMATION TOXICOMANIE

Un centre est ouvert pour tous ces problèmes sur la commune voisine du Pré Saint-Gervais, 46 rue André Joineau - Tél : 840.63.11.

Des éducateurs sont disponibles pour accueillir jeunes et parents qui souhaiteraient s'informer ou parler des difficultés qu'ils rencontrent à ce sujet.

Du lundi au jeudi : entre 10h et 13h30 des réponses sont données aux appels téléphoniques et entre 13h30 et 17h, les jeunes peuvent être accueillis sur place.

Le vendredi entre 10h et 13h30, accueil des jeunes en place ; entre 17h et 19h permanence téléphonique et entre 17h et 20h un accueil plus particulièrement réservé aux parents est ouvert.

## CAMPAGNE DU VERRE

Comme vous avez pu le constater, la Municipalité a décidé la récupération des verres. Des conteneurs ont été installés dans différents endroits. Nous rappelons aux pantinois qui souhaitent participer à cette campagne, d'enlever tous les systèmes de bouchage.

D'autre part, si vous voulez vous débarrasser des objets inutiles ou encombrants, il vous suffit de téléphoner au 843.61.66 poste 1159 où les services concernés vous répondront. Ce service est entièrement gratuit.

## AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

Aide Sociale à l'Enfance, secteur Pantin, recherche assistantes maternelles pouvant accueillir à temps complet un ou plusieurs enfants ou adolescents. S'adresser pour tous renseignements au 832.84.00, A.S.E. 39, rue du Chemin Vert - 93000 BOBIGNY

## ACCÈS DES CHIENS AUX MAGASINS

Une circulaire émanant du Ministère de la Santé (J.O. du 13 juin 1982) permet désormais aux personnes aveugles et malvoyantes d'avoir libre accès aux magasins d'alimentation et restaurants accompagnés de chiens guides. Cette disposition doit être affichée à l'entrée de chaque magasin.

## DOSSIERS «MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE»

L'Union Départementale de l'Action Familiale informe que la Commission Départementale pour l'attribution de la Médaille Française se réunit une seule fois par an en fin mars, début avril.

Les dossiers examinés à cette séance sont ceux parvenus à l'U.D.A.F avant le 25 mars de chaque année, date limite.

Dans tous les cas, les dossiers établis doivent, outre l'avis motivé au dos de la demande contenir :

- La fiche familiale d'Etat Civil,  
- Les certificats de scolarité s'il y a lieu,  
- Les extraits de casier judiciaire N°2 des deux époux (ce papier étant très

long à obtenir - bien souvent des dossiers ont dû être ajoutés bien que remplissant toutes les qualités requises faut de recevoir en temps utile ce papier indispensable - nous vous demandons de faire en sorte qu'il soit tout au moins demandé lors de l'inscription).

Afin d'éviter ces perturbations, il est nécessaire que les rectificatifs nomment plusieurs mois à l'avance les personnels en place ; on pourrait alors disposer du temps voulu pour procéder aux adaptations qui s'avèrent nécessaire.

Une fois considérée ce problème de gestion des personnels, il est juste d'affirmer que des maitresses-auxiliaires ont refusé leur affectation, mais, afin de ne pas déplacer les responsabilités, il sera plus honnête d'en préciser les motifs : éloignement excessif du domicile, service réparti sur 2, voire 3 établissements, service incomplet (entrant une diminution de salaire), service ne correspondant pas à la spécialité enseignée (ex : maitresses-auxiliaires de lettres nommées sur un service de musique ou dessin).

Etant moi-même maitresse-auxiliaire depuis six ans, c'est-à-dire enseignante, sans aucune formation pédagogique, sous-payée, ballotée de banlieue en banlieue au gré des remplacements, je refuse de porter la responsabilité de certaines difficultés graves de cette rentrée.

J'ajouterais, pour conclure que, à la prochaine rentrée scolaire les maitresses-auxiliaires n'auront désormais plus cette possibilité de refuser une affectation, situation angoissante car il sera offert aujourd'hui étant excellent et a été dégusté à la satisfaction générale.

De plus les tables ont été décomposées de très jolies azalées.

### Rentrée scolaire...

Une enseignante nous fait part de ses remarques à propos d'un article publié au mois d'octobre dans nos pages. Elle apporte son point de vue et c'est très volontiers que nous publions sa lettre.

Service Information

### Amnistie...

Nous publions un échange de courrier entre un pantinois et Monsieur le Maire, à propos de la réhabilitation des généraux de 1961 :

texte lui-même

2<sup>e</sup> votre vote au moment de la question de confiance.

M. D. L.

Monsieur,

J'ai pris connaissance avec intérêt de votre courte lettre du 24 novembre 1982.

Je suis d'autant plus sensible au problème que vous évoquez que j'étais moi-même en Algérie au moment du putsch des généraux factieux.

Le P.S. vient de voter la confiance à un gouvernement qui réhabilite par la «ruse» les généraux factieux.

Le député et sénateur communistes ont, sans ambiguïté, marqué leur hostilité à une telle réhabilitation. J'ai retenu particulièrement cet argument développé par le vice-président du groupe communiste à l'Assemblée Nationale : la réhabilitation des généraux factieux de 1961, ce peut aussi être un encouragement à recommander... ou suivre l'exemple de la trahison. Ainsi que vous le souhaitez, nous publierons dans le bulletin municipal, votre lettre et cette réponse.

M. Le Maire

Monseigneur le Député,

Ancien du Contingent en Algérie (27 mois de janvier 1958 à avril 1960) je n'ai pas droit à la carte du combattant.

Le P.S. vient de voter la confiance à un gouvernement qui réhabilite par la «ruse» les généraux factieux.

Je considère cet acte comme une insulte (une insulte à nos morts et aux autres).

Je vous saurai gré de me faire savoir :

1<sup>e</sup> votre vote à propos du

2-3 ET 4 AVRIL :

• Week-end au Mont Revard

• Lac d'Annecy - Aix-les-Bains - La Feclaz

• Visite des souks

9 JUILLET :

• Journée au Havre - Étretat

• Visite des installations Portuaires

DU 30 MAI AU 5 JUIN :

(1 semaine)

• de la Méditerranée au Sahara

• «Les Oasis Sahariennes»

• Circuit en Algérie : 8

jours en pension complète

DU 13 AU 27 SEPTEMBRE :

(1 semaine)

• de la Méditerranée au Sahara

• Le nouveau village Tourisme et Travail

• Séjour à Cogolin, Baie de Saint-Tropez

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

BILAN ANNUEL DU COMITÉ LOCAL

LETTER OUVERTE A

Monsieur le Président de la République

Au nom du Comité Départemental de la F.N.A.C.A. de la Seine Saint-Denis regroupant plus de 6.000 adhérents, nous vous faisons part de notre profonde indignation concernant la réhabilitation des Généraux du putsch du 22 avril 1961.

Le contingent longuement éprouvé par cette guerre sanglante, dans une Algérie divisée et scandaleuse par l'indiscipline injustifiable d'un quartier de Généraux.

Ces derniers préférant la désobéissance et la clandestinité à la légalité républicaine. Nous avons encore en mémoire la première victime, le sous-officier BRIANI abattu dans la nuit du 21 au 22 avril 1961 par les insurges de l'O.A.S. hélas cette liste est longue.

Aujourd'hui l'unanimité de nos adhérents, ainsi, nous sommes-t-il que la majorité des parlementaires de toutes tendances ne comprennent pas qu'à l'échelon suprême de l'état on divise une nouvelle fois les Français et les Français. Qu'après l'intégration difficile des rapatriés, on ramène d'anciennes querelles. Qu'après vingt ans où toute une génération a souffert et a servi sous les drapeaux avec honneur et discipline, que la carte du combattant soit attribuée avec restriction pour les anciens combattants d'Afrique du Nord, mais que l'on réhabilite des Généraux qui ont précipité la France au bord de la guerre civile.

C'est pourquoi indignés et bafoués, mais conscient d'être de loyaux, serviteurs de la France, nous serons présents et unis à l'Arc de Triomphe pour le 21<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie le 19 mars 1962 date historique. Afin de rendre un hommage solennel aux 30.000 militaires qui ont fait le sacrifice de leur vie, à toutes les victimes civiles, à la paix.

R. AMISANO

Vice-Président Départemental

Président de Pantin, Pré Saint-Gervais

Chevalier de la Légion d'Honneur

Passages cloutés

Des habitants des Quatre Chemins écrivent :

En raison du trafic qui existe au carrefour des rues Charles Nodier et 7 Arpents, il serait utile d'installer des passages cloutés, ce serait là une sécurité pour le piéton à cet endroit.

Ces jours derniers, il a été peint en jaune les bordures du trottoir, à mon avis je pense que cela ne servira rien - toujours à ce même carrefour.

G.G.

Ces passages cloutés sont prévus cette année 1983.

S.M.

Foyer-club restaurant

Un retrait

## LA PAROLE EST AUX RETRAITÉS

Le Gouvernement a décidé les **Assises Nationales des retraités et personnes âgées**. Elles se préparent, activement, à l'échelon local. Les thèmes retenus, passage à la retraite et ressources; vie quotidienne; population-habitat; cadre de vie et consommation; sécurité quotidienne; prévention du vieillissement et préservation de l'autonomie, ont fait l'objet de réunions et de rencontres. Elles seront clôturées **mercredi 23 février au Gymnase Hasenfratz, aux Courtillières**, dans une grande réunion à laquelle assisteront le Directeur de cabinet du Secrétaire d'Etat aux personnes âgées, M. Benoist, et la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale. Un grand spectacle avec **Salvador Adamo** suivra dans l'après-midi.

## Exprimez-vous

A la mairie annexe des Courtillères, jeudi 13 janvier, le ton était donné par les élus locaux : «**Vous avez la parole**». Et elles ont été très nombreuses les personnes à dire leurs inquiétudes, à interroger et faire part aux assistants de leurs expériences. Toujours à l'écoute des retraités et personnes âgées, M.M. Michel Berthelot, Jacques Beaumatin, Jacques Schmit, Mme Jeanine Daniel, conseillers municipaux chargés des affaires sociales, les responsables administratifs du Bureau d'Aide Sociale, le Dr Jean Monteillard-Calas, étaient là pour répondre aux questions précises, et noter les suggestions.

Ces premières réunions ont permis de mieux cerner les préoccupations des personnes âgées et enregistrer leurs propositions.

## De «jeunes» retraités

Les choses évoluent. Les besoins changent. Elles sont de plus en plus nombreuses les personnes qui partent en retraite «jeunes», et qui souhaitent voyager, partager la vie locale, s'investir dans une activité. Des expériences existent. Un collectif «retraite active» participe acti-



Préparation active des Assises...



Le sourire de l'aide-ménagère est aussi un réconfort...

passé de Pantin, pour ne nommer que quelques-unes des initiatives possibles. C'est pour favoriser tout cela qu'il est important de garder les ressources.

vement à la mise en place de la programmation cinéma (service animation Bureau d'Aide Sociale). Les retraités étaient présents à l'exposition sur le

Une autre question essentielle est celle de la préservation de l'autonomie. Il faut que le retraité garde le plus longtemps possible le contact avec l'extérieur, qu'il fasse de petites choses. Car, à partir du moment où la personne est invalide, qu'elle ne peut plus se déplacer, il devient très difficile de vaincre le problème de l'isolement. A ce sujet, il convient de rappeler le dévouement des 40 aide-ménagères qui sont auprès de 150 personnes âgées, toute l'année, en apportant une assistance matérielle et surtout un réconfort spirituel.

En réponse à une question posée au cours de ces réunions, M. Michel Berthelot et le Dr Calas ont rappelé tout l'intérêt des bâtiments du type dont la Maison de Retraite s'est doté, avec des «studios», où les gens sont autonomes, peuvent garder certains de leurs biens, faire leur propre cuisine ou partager collectivement les repas, à leur guise. L'intérêt est d'autant plus grand que les personnes âgées peuvent être suivies médicalement.

Une campagne sur la sécurité a commencé, les personnes âgées, comme toute la population, sont invitées à y adhérer. Il faut que tout le monde fasse preuve de civisme.

Très clairement est apparue la nécessité de renouveler, de généraliser les rencontres avec les forces de police locale et les retraités, permettant aux personnes âgées de recevoir des explications, des conseils pour mieux faire face à ces problèmes.

Il est possible que, dans le cadre des nouvelles attributions des communes, très rapidement une réglementation soit établie sur les nuisances acoustiques. M. le Maire étudie le dossier, et des éléments sont rassemblés.

D'autres rencontres préparatoires ont eu lieu, notamment le 29 janvier, à l'initiative de Jacques Isabet, maire et conseiller général, en présence des élus locaux, des représentants des



Un moment agréable de la journée : sortir, se retrouver, partager (au Foyer-restaurant du «42»)

## La sécurité reste une question essentielle

La sécurité, bien entendu, était au centre des débats : les vols dont les personnes âgées sont trop souvent les victimes, et aussi les petits problèmes de la vie quotidienne : les feux rouges, les problèmes des trottoirs encombrés par les voitures, les bruits des voisins trop tapageurs...

autorités gouvernementales, des associations concernées, des professionnels de l'urbanisme, de l'action sociale et de la santé.

Nous espérons que la journée de clôture de ces Assises locales, **mercredi 23 février, au gymnase Hasenfratz**, soit vraiment un grand succès, et nous invitons tous les retraités à y participer.

**Vous avez quelque chose à dire sur le passage à la retraite, la vie quotidienne, la sécurité, la prévention du vieillissement... M. le Maire vous invite à vous exprimer et à envoyer votre avis en Mairie de Pantin.**

